

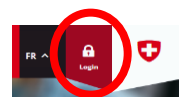
Enregistrement auprès de la Commission fédérale de la poste PostCom

L'enregistrement se fait en trois étapes:

- I Vous vous inscrivez en tant qu'utilisateur du portail eGovernment DETEC.
- II Vous associez votre compte d'utilisateur à l'organisation que vous souhaitez enregistrer.
- III Vous fournissez les informations nécessaires à l'enregistrement de votre entreprise.

1 Création d'un compte utilisateur pour le portail eGovernment

- Accédez au portail eGovernment du DETEC www.uvek.egov.swiss.
- Cliquez sur l'icône en haut à droite pour vous connecter.
 - Connectez-vous avec votre **CH-LOGIN** si vous en possédez un.
 - Sinon, cliquez sur **Créer un compte** et suivez les étapes du service.
- plus d'informations sous : [Guide enregistrement et connexion](#).



2 Associer le compte utilisateur à votre organisation



- Sélectionnez **Mon Organisation** et choisissez le service **Créer une organisation**.
- Suivez les étapes du service.

3 Enregistrement de votre entreprise auprès de la PostCom



- Cliquez sur **Catalogue des services** et sélectionnez **Services postaux**.
- Lancez le service **Enregistrement d'un prestataire de services postaux**.
- Sélectionnez l'organisation que vous avez créée à l'étape 2.
- Suivez les différentes étapes du service.

Support - Contact
Commission fédérale de la poste PostCom
Monbijoustrasse 51A
3003 Berne
Tél.: +41 (0)58 462 50 94 e-mail: info@postcom.admin.ch